

Retour d'expérience

Les filières du bocage, de la gestion durable à la production de bois d'œuvre et de bois énergie : retour d'expérience sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté

Dans le Trégor, agriculteurs et élus se sont engagés conjointement dans le développement d'une filière basée sur la gestion durable du bocage et le développement d'un parc important de chaudières bois énergie avec la SCIC Bocagénèse. La protection de l'eau représente un autre enjeu central de la préservation des haies et des talus du territoire.



Le Trégor, cœur du territoire d'action de Lannion-Trégor Communauté est parmi les territoires les plus bocagers de Bretagne (photo 1). Les enjeux de protection de l'eau, de la biodiversité et de l'énergie sont centraux dans la politique et le

développement de la collectivité (programme bassins versants, stratégie pour la biodiversité – trames vertes et bleues, plan climat énergie...). Agir pour le bocage vise à développer des systèmes de production agricole peu consommateurs en intrants chimiques, améliorant l'économie et assurant la qualité paysagère des campagnes dans leur diversité.

Aussi les acteurs se sont interrogés pour engager une action forte sur le territoire :

- comment enrayer la diminution du linéaire de haies (densité: perte de 3 ml/ha/an) et stopper la dégradation des haies (qualité – entretien par des outils mécaniques non adaptés, vieillissement des haies) ?
- comment accompagner la profession agricole dans la redéfinition d'un métier qui ne peut plus avoir comme unique vocation une production alimentaire fondée sur l'utilisation des ressources fossiles ?
- comment valoriser ces paysages et le travail des agriculteurs qui les entretiennent ?
- comment mobiliser cette ressource de bois à des fins énergétiques tout en garantissant le maintien pérenne de la haie, avec ses différentes fonctions écologiques et paysagères.

Une politique bocagère intégrée : de la gestion à la valorisation

Les liens que le paysan entretenait avec sa haie étaient autrefois extrêmement forts parce que vitaux : bois de chauffage, de construction, protection du bétail et des cultures...

1 TÉMOIGNAGE

Jean-Claude LAMANDE,
vice-président de Lannion-Trégor Communauté
en charge de l'économie agricole, l'aménagement
de l'espace rural et de l'environnement

« Lannion-Trégor Communauté (LTC) est un territoire plutôt rural, riche d'une économie agricole bien développée. Mais c'est aussi un territoire qui a su préserver une certaine qualité environnementale, dont la forte densité de bocage est un des témoins, ce qui constitue également un élément fort d'attractivité touristique. Soixante pour cent des touristes viennent sur notre destination pour son patrimoine paysager et architectural !

L'enjeu de la reconquête de la qualité de l'eau, avec près de deux-mille-cinq-cents kilomètres de cours d'eau sur les trois bassins versants du Léguer, Lieue de grève et Jaudy-Guindy-Bizien, mais aussi celui de la lutte contre le réchauffement climatique, ont également conduit LTC à se positionner en faveur du développement d'une filière économique de bois bocage géré durablement.

Redonner une valeur au bocage, c'est redonner un intérêt pour le bocage à nos agriculteurs et donc favoriser sa pérennisation.

Avec un potentiel de production intéressant, le territoire s'est engagé en 2017 dans une démarche de fonds de chaleur territorialisé, en partenariat avec l'Ademe, en lien avec le développement d'énergies renouvelables. Aujourd'hui, LTC gère six chaufferies bois et accompagne onze nouveaux projets de chaudières, ce qui représentera quinze à dix-sept-mille tonnes de bois plaquette. Cette démarche est parfaitement complémentaire des actions menées sur la gestion du bocage par les bassins versants et la SCIC Bocagénèse.

Sa poursuite et son développement doivent permettre de préserver ce bocage qui est une véritable richesse locale. C'est aussi un « poumon » commun, qui va devenir de plus en plus précieux en cette période de dérèglement climatique. Le bocage c'est la vie... ».

❶ Le Trégor est parmi les territoires
les plus bocagers de Bretagne.



© Bassin versant Vallée du Léguer

Mais, depuis les années 1970, la haie est souvent perçue par les gestionnaires comme une contrainte non valorisable, si bien que le maillage bocager est peu ou mal entretenu, vieillissant et en diminution. Par ailleurs, ce bocage créé pour les besoins d'une agriculture qui en a perdu l'usage devient maintenant une forme de patrimoine, investi de nouvelles fonctions sociales : rôles paysager, hydraulique, biologique, historique. Cet héritage du passé est lourd à porter par les agriculteurs en manque de main d'œuvre et de temps devant une demande sociale forte de conservation.

Ainsi, la meilleure protection du bocage passe certainement par la valeur économique qui pourra lui être (re)donnée. Dans une conjoncture où les énergies renouvelables deviennent d'actualité, le bois est une des réponses possibles sous ses différentes formes d'utilisation : bois bûche, bois déchiqueté, granulés... Le bois énergie offre un potentiel de débouchés pour valoriser le bois de bocage dans des filières locales. Une telle fonction est importante dans les territoires dépourvus de massifs forestiers comme en Bretagne ou en Normandie, où le maillage de haies constitue la principale source d'énergie. Une telle filière présente en outre l'intérêt de tisser un nouveau lien entre agriculteurs et société civile.

Cependant, la fabrication de bois déchiqueté pour les chaudières bois ne doit pas s'accompagner d'une destruction du bocage par excès de prélèvement, conduite unilatérale des haies en taillis, ou non-maîtrise du marché. L'organisation de la filière demande de mettre en place une démarche qualité garantissant la gestion durable des haies.

❷ TÉMOIGNAGE

Christian MEHEUST,
Président du Bassin versant « Vallée du Léguer »

Le Bassin versant « Vallée du Léguer » (BVVL) intervient sur un vaste territoire hydrographique de près de 540 km² irrigué de près de mille kilomètres de cours d'eau. L'action menée dans le cadre de son projet de territoire pour l'eau, répond notamment à l'objectif de préservation et reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Le bocage constitue, avec les zones humides, un des éléments du paysage essentiels dans la préservation de la ressource en eau, autant du point de vue qualitatif que quantitatif. Conscient de cet impact positif, le Bassin versant mène depuis des années des actions de protection, gestion et reconstitution du bocage.

Et, nous avons eu la chance de démarrer sur un territoire où il était déjà plutôt préservé si l'on compare à d'autres territoires bretons.

Aujourd'hui, de nombreuses actions sont menées en partenariat avec les agriculteurs et les communes, en lien avec le bocage.

Nous poursuivons bien sûr les opérations de reconstitution de haies et talus, dans le cadre du dispositif Breizh Bocage. Plus de trois cents kilomètres ont été reconstitués en une quinzaine d'années.

Mais le Bassin versant s'attache également à maintenir le maillage existant. Ce n'est pas toujours simple, il faut faire valoir la protection nécessaire du bocage, intervenir pour garantir des projets respectueux du bocage lors de réaménagements parcellaires... Maintenant, il faut surtout donner des outils pour favoriser la gestion pérenne du bocage.

C'est ce que le Bassin versant s'attache également à faire à travers la réalisation de plans de gestion des haies, la réalisation de formations et l'animation d'une mesure agro-environnementale (MAE) bocage.

Pour assurer une cohérence globale de l'action, il est indispensable de faire reconnaître la valeur d'un bocage bien géré. C'est dans cet esprit que le Bassin versant participe activement au projet de création d'un label de bois de bocage géré durablement, en partenariat avec la SCIC Bocagénèse.

C'est en partie grâce à tout ce travail mené autour du bocage qu'aujourd'hui le Léguer a retrouvé une certaine qualité, reconnue récemment à travers sa labellisation « Site rivières sauvages ».

Mais les efforts doivent être poursuivis pour maintenir ce bon état... ».

3 TÉMOIGNAGE

Jean-Pierre LE ROLLAND,
Président de la Société coopérative d'intérêt collectif
Bocagenèse

« Depuis 2013, Bocagenèse est une Société coopérative d'intérêt collectif – SCIC – réunissant des producteurs de bois (agriculteurs, collectivités locales, forestiers, etc.), des consommateurs (collectivités locales, particuliers, agriculteurs...), des entreprises partenaires, des associations et des particuliers autour d'un enjeu majeur : la préservation, le renouvellement et la valorisation des haies du bocage breton.

Ainsi les agriculteurs-producteurs de Bocagenèse ont choisi d'intégrer leur patrimoine bocager à leur système d'exploitation et d'en tirer un revenu d'exploitation. Nos producteurs ont à gérer de dix à vingt-cinq kilomètres de haie avec des cycles d'intervention de dix à quinze ans. Les agriculteurs coupent et gèrent le bois des haies (élagage, recépage, balivage, éclaircie, taille de formation), puis ils rangent, font broyer par un prestataire de service et livrent le bois sur les plateformes de stockage. En s'engageant à respecter ces bonnes pratiques de gestion, sélectives, et choisies, à l'arbre, ils participent à assurer la gestion durable et pérenne de la ressource en garantissant une qualité de repousse, son renouvellement et sa régénération.

D'autre part la SCIC s'est engagée depuis 2015, aux côtés de Lannion-Trégor Communauté et du Bassin versant « Vallée du Léguer », de la SCIC Mayenne énergie, de la SCIC de l'Orne et de l'Afac-Agroforesteries dans la création d'un label garantissant la gestion durable du bocage. La SCIC Bocagenèse travaille également sur la diversification des débouchés du bocage et en particulier la valorisation du bois d'œuvre en partenariat avec le collectif Koad an Arvorig. »

- Participer à la labellisation du bois de bocage géré durablement.

En conclusion, la démarche menée sur ce territoire est intéressante à plusieurs titres : d'une part, sa force réside dans une mobilisation collective des nombreux acteurs autour d'un élément fort du patrimoine paysager local : le bocage. Elle est également originale et novatrice, car elle crée les conditions permettant au bocage d'être un véritable maillon de l'économie locale. Et ainsi d'être moins dépendant d'aides publiques extérieures à l'avenir...

Quelques résultats pour illustrer la démarche

- En 2018, vingt-deux chaufferies livrées par la SCIC, soit cinq-mille-cinq-cents tonnes de bois plaquettes vendues.
- Cent-cinq sociétaires dont 50 % d'agriculteurs, 5 % d'entreprises prestataires, 15 % de collectivités, 29 % de particuliers.
- Sur le territoire des trois bassins versants du Léguer, Lieue de grève et Jaudy Guindy Bizien depuis quinze ans : huit cents kilomètres de haies et talus reconstitués, plus de soixante-dix plans de gestion du bocage réalisés chez des agriculteurs, vingt communes engagées dans la gestion durable du bocage de bord de route (33 % des communes de LTC), trente-neuf communes ont protégé le bocage dans leur plan local d'urbanisme (65 % des communes de LTC). ■

▶ Deux axes principaux appuient donc la stratégie en faveur du bocage sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté.

Favoriser les bonnes pratiques de gestion dans le cadre des programmes des bassins versants du Léguer, de la Lieue de Grève et du Jaudy-Guindy-Bizien

Le premier pas est de former et de guider techniquement les agriculteurs qui s'engagent dans une valorisation de leur bois en gestion pérenne :

- réalisation de plans de gestion du bocage à l'échelle de l'exploitation ou d'une commune,
- formation des agriculteurs, ainsi que des agents communaux et des particuliers,
- consolidation des pratiques de gestion pérenne des haies en construisant puis en animant une mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) « entretien du bocage » adaptée et rémunératrice.

Participer au développement d'une filière économique bois de bocage garante d'une gestion durable de la ressource

- Accompagner la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Bocagenèse pour permettre le développement de la filière et la diversification de l'activité.
- Développer les chaufferies bois sur le territoire pour assurer un débouché durable du bois broyé issu du bocage.

Les auteurs

Catherine MORET et Samuel JOUON

Lannion-Trégor Communauté,
Direction Environnement,
1 rue Monge, CS10761,
F-22307 Lannion Cedex, France.

✉ catherine.moret@lannion-tregor.com
✉ samuel.jouon@lannion-tregor.com

Lucie LEBRETON

SCIC Bocagenèse,
Maison du développement,
rue Louis Prigent,
F-22420 Plouaret, France.

✉ lucie@bocagenese.fr



Redonner une valeur au bocage, c'est redonner un intérêt pour le bocage aux agriculteurs et donc favoriser sa pérennisation.